

Présents :

Accolas Sophie (collège A), Bellier Irène (collège A), Camelin Sylvaine (collège A), Deschamps Catherine (collège A), Guillebaud Christine (collège B), Houdart Sophie (collège A), Khatile David (Collège B), Raveneau Gilles (collège B), Soucaille Alexandre (collège B).

11 absences excusées avec procuration

Ahounou Brice (collège B), Battesti Vincent (collège A), Bazin Laurent (collège B), Chevalier Sophie (collège B), Fournier Sébastien-Laurent (collège A), Guyader Frédérique (collège A), Julien Marie-Pierre (collège B), Maguet Frédéric (Collège A), Manceron Vanessa (collège A), Musso Sandrine (collège B), Rosselin Céline (collège A).

1 absence excusée sans procuration

Vallard Annabel (collège A)

- Nouvelles adhésions :
Anaïs Leblond (Semaf Aix-en présence)

- Renouvellement pour 2010 :
Barbara Glowczewski

Règlement Intérieur

Point : Réponses favorables : MP. Julien, S. Houdart, S. Renesson, S. Chevalier
Réponses négatives : Laurent Bazin, Sandrine Musso

- Discussion à partir de la question soulevée par Sandrine Musso : pour les associations distantes ne pourrait-on pas trouver une solution plus flexible avec l'introduction dans le RI de la possibilité d'avoir un suppléant. Les associations (Collège B) prévoient deux personnes mandatées : 1 titulaire + 1 suppléant nominatif. L'association peut mandater un suppléant nominatif. Cette mesure gagnerait à être généralisée pour fonctionner avec plus de souplesse.

Après discussion, le RI est modifié par l'ajout de la phrase :

Seront élus les membres titulaires qui pourront, le cas échéant, se faire représenter par un suppléant de la même association. Celui-ci devra être désigné par son association préalablement à toute réunion du CA.

L'important c'est que les associations restent au sein de l'AFEA et assurent une certaine continuité dans la transmission d'informations.

- Débat autour de quelques propositions de Sophie Accolas :
* A propos de la formulation « profession de foi » **Cf. article 3 p.2** : Après discussion on retient d« **déclaration d'intention** » à la place de profession de foi

- * Pourquoi doit-on limiter les procurations à une seule par personne ? **Cf. art. 1**
Après discussion on retient la proposition de donner 2 pouvoirs

- *Article 9 sur le site web : faut-il ou pas une commission de site web pérenne ? Vincent Battesti proposait qu'une fois le site opérationnel, la commission site ne devrait pas être fixe

et s'ouvrir à d'autres membres. Le site est collaboratif et chaque réseau aura son accès. Comment fait-on pour laisser plus de souplesse.

Comment fait-on pour le contenu des grandes rubriques.

Le RI n'a pas défini très clairement le fonctionnement du site et son articulation

*La question de l'évolution de la commission site ? Sur l'idée du « règlement des problèmes par le bureau » ?

A-t-on besoin de la commission site web une fois le site fonctionnel ?

Ne pourrait-on pas mettre en place une sorte de comité éditoriale où chacun est responsable d'une rubrique. La fonction d'être responsable du comité éditorial serait plus de l'ordre de la validation et non mettre en soi du contenu

Après discussion on décide de supprimer la phrase :

Le bureau règle les problèmes éditoriaux en coordination avec les membres de la Commission « site ». En cas de litige, le CA tranche en dernier ressort.

Adoption de la proposition d'Irène : « **Un comité éditorial assure la régulation du site** » La phrase est intégrée à l'article 9 du RI.

Vote RI et ses modifications

Ces modifications sont acceptées à l'unanimité par les membres présents et sont suivies d'un vote avec les procurations :

Oui : 18 / Non : 1 / Abstention : 1 /

4 absents non excusés ou sans procuration donc non prononcés

PS : Seront inversées les formulations du RI : les numéros des articles arrivent avant le titre de contenu. On enlève « communication » de l'article 9 et 9 bis (voir RI)

Point Site Web

La facture actuelle de ATERNATIK s'élève à 200,78 euros

On repose la question de l'hébergement gratuit MSH à la commission site avant de se décider et ont fait circuler auprès d'Irène le retour du Groupe site assez rapidement. Irène doit rencontrer bientôt un responsable de la MSH, si la solution d'un hébergement gratuit MSH est retenue, elle fera suivre. D. Khatile redemandera à V. Battesti les explications sur le choix de ATERNATIK

Discussion autour de la page d'entrée

Choix du contenu de la page d'accueil, c'est à nous de le définir selon nos actualités : exemple : Lors du congrès on peut ouvrir sur 'actualité du congrès.

Il y a dès le départ plusieurs niveaux d'actualité sur la page d'accueil.

Il y aura la présentation de l'AFEA → Il faut la rédiger

Sur la page d'accueil une série de petites photos carrées : tournent de manière aléatoire dès que l'on entre dans le site

Pour les photos il faudrait que les associations et les membres envoient des choses.

C. Guillebaud présente les différentes rubriques. Discussion autour du nom de la rubrique « transparence » (en terme de contenu : un peu dans l'esprit de ce qui se fait dans post-doc). L'idée de transparence est intéressante mais il faudrait lui rajouter quelque chose comme : « transparence InfoPostes »? (Proposition à soumettre à la commission site)

La rubrique forum pose de fait la question de sa modération. C'est un espace de discussion où l'on sort du site par le biais d'un mot de passe. Il a une fonction d'accumulation d'informations chronologique.

→→

D'un point de vue général il faut envoyer des photos pour fournir du contenu : donc solliciter les responsables des GT...(G. Raveneau se charge d'envoyer un mail)

Dans un premier temps, I. Bellier se charge de récupérer les informations dans la première Newsletter pour que la "commission site" ait un peu de contenu.

On reprendra le texte du congrès pour le site

Il faudra par la suite se répartir les tâches.

Actualités associatives : il faut demander aux associations de nous envoyer des infos

Il faut qu'on réfléchisse à la hiérarchie et la structuration de l'information sur le site

Une adresse mail sera créée pour recevoir les informations et les photos à basculer sur le site sans surcharger l'adresse mail existante pour l'association

Pour l'AG la commission fera une démonstration pour mettre en relief le fait que le site doit être collaboratif et que par conséquent chacun doit y participer et se l'approprier.

AG du 13 mars

L'assemblée générale se tiendra dans les locaux de Mains d'œuvres, 1 Rue Charles Garnier, 93400 Saint-Ouen

Métro : Garibaldi ou porte de Clignancourt

Programme prévisionnel

9h00-10h00 : accueil / vérification des adhésions et règlement de cotisations 2010

10h00 : Présentation du rapport moral et financier. Présentation RI à l'écran + vote à main levée. Rappeler les positionnements et soutiens pris par l'AFEA au cours de l'année (Maguet/ Identité nationale / ministère / etc.) pour que les membres soient au courant de ces engagements. (Ce sera visible aussi sur le site).

10h30 : RI et vote et discussion autour de l'actualité de l'association

11h00 : présentation du site web

11h30 : discussion autour du Congrès

12h00 : Réseaux et GT

12h30 : Renouvellement collègue B avec brèves présentations

13h00 : Elections collègue B

Après-midi : projection de films (Sophie Accolas s'en charge avec Brice Ahounou). Proposition de faire intervenir des personnes compétentes qui présenteraient les projections de l'après-midi.

Buffet : 5 euros sans boisson (A préciser dans les convocations) avec système de ticket à prendre entre 9h et 10h.

Les membres du CA se chargent de fournir le buffet (on table sur environ 70 personnes)

Irène Bellier se charge de faire circuler un mail pour que chacun fasse ses propositions culinaires. S. Camelin achètera les couverts, assiette. On commandera le pain à la boulangerie la plus proche de Mains d'œuvres et on se fera livrer.

Boissons : à acheter au bar de Mains-d'œuvre

Dans le rappel de convocation il faudra un courrier plus détaillé

- redemandant aux gens de préciser s'ils déjeuneront sur place
- précisant le nombre d'associations adhérentes et la règle de renouvellement des associations membres
- rappelant que l'après midi est ouverte au public : que chacun peut venir accompagner et faire de la publicité dans ses réseaux de connaissances.

Liste matériel (logistique): Sophie Accolas s'en est déjà chargé

Dès que le programme est fixé, il sera diffusé et envoyé, notamment Calenda et doc-postdoc ethno. Il est demandé à chacun de le faire circuler le plus largement possible

Discussion autour de l'apport des individus, associations et autres GT dans la mise en place de l'AFEA.

Souligner que s'il n'y a pas de mobilisation forte l'AFEA ne peut pas fonctionner (associations, individus, GT, etc.)